

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®



POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

PICARDIE

Bulletin Technique des Stations d'Avertissements Agricoles n° 27 du 18 Septembre 2001 - 02 pages

Pomme de Terre

Phénologie

La sénescence du feuillage s'accentue sur toutes les variétés.

Mildiou

Le coin des modèles

Malgré la baisse de températures, les conditions climatiques restent favorables au développement du mildiou.
Selon nos modèles épidémiologiques, des contaminations ont été enregistrées sur la période du 11 au 15 septembre sur la majorité des postes climatiques.
Le potentiel de sporulation demeure important ; les risques épidémiques persistent.

Les prochaines sorties de taches sont prévues à partir du 17 septembre.

Prévisions

Persistance de la fraîcheur. La présence des brumes matinales laissent à craindre des contaminations sur tubercules par entrainement de spores.

Préconisations

Dans toutes les situations, poursuivez une protection fongicide.

1- Parcelles saines à garder en culture.

Poursuivez votre protection avec un mancozèbe à 1600 g de m.a. en conservant un intervalle de traitement de 7 jours, quelle que soit la variété.

2- Parcelles où le défanage est proche

- ***Dans le cas où des symptômes significatifs de mildiou ont été observés, préférez l'emploi des produits à base de fluazinam. Ils sont recommandés pour les trois dernières applications.***
Ces produits permettent de minimiser les attaques de mildiou sur tubercules. Maintenez un délai de 7 jours entre traitements.

- ***Dans le cas contraire, maintenez une protection avec un mancozèbe en respectant le même délai entre traitements.***



Mildiou
Poursuivez une protection fongicide soignée.

Gestion des tas de déchets et maîtrise des repousses : intérêts économique et écologique

Gestion des tas de déchets et maîtrise des repousses : intérêts économique et écologique !

Tous les ans, des tas de déchets issus de la production de pomme de terre de plants, de consommation ou destinées à la transformation industrielle sont constitués à partir des écarts de triage.

Situation épidémique poste par poste d'après nos modèles (Guntz Divoux et Milsol)

Postes climatiques	Génération	Contaminations enregistrées	Sortie de taches prévues	Pluie enregistrée du 10/9 au 16/9	Potentiel de sporulation*
Amiens (Boves)	12ème	11-12-14-15/9	à partir du 18/9	15.5	très fort
Attilly	13ème	11-12-14-15/9	à partir du 18/9	12.0	fort
Ebouleau	12ème	11-12-14-15/9	à partir du 18/9	13.0	fort
Forté	14ème	10-11-12-14-15/9	à partir du 17/9	10.5	très fort
Froidmont	14ème	du 11 au 15/9	à partir du 18/9	25.5	très fort
Inval	15ème	12-14-15/9	à partir du 19/9	26.0	très fort
Marcelcave	14ème	12-14-15/9	à partir du 19/9	11.5	très fort
St Just	12ème	12-14-15/9	à partir du 19/9	5.0	fort
Vauvillers	15ème	12-14-15/9	à partir du 19/9	14.0	très fort
Verdilly	13ème	du 11 au 15/9	à partir du 17/9	16.0	moyen
Vic sur Aisne	9ème	11-12-15/9	à partir du 17/9	12.5	moyen
Villeroy	12ème	12-15/9	à partir du 19/9	14.0	très fort
Villiers le Sec	11ème	12-15/9	à partir du 19/9	7.5	moyen
Villers Bocage	16ème	du 11 au 15/9	à partir du 18/9	19.5	très fort

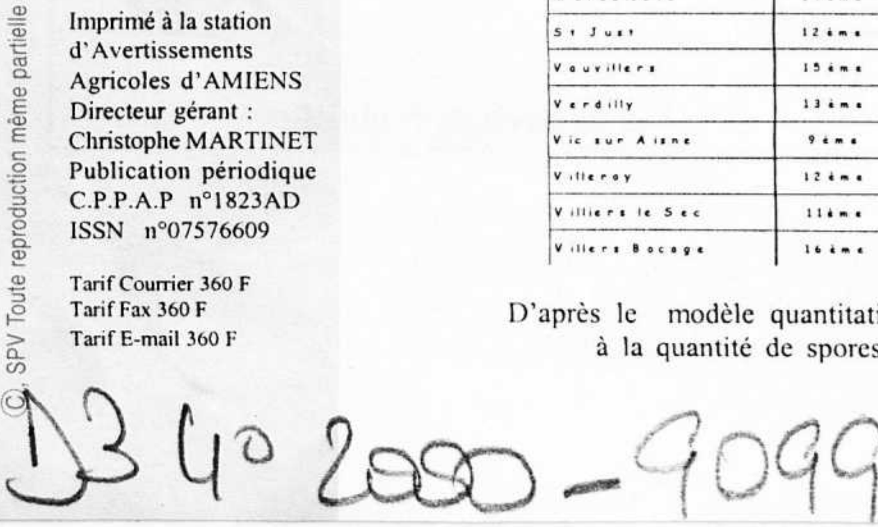
D'après le modèle quantitatif MILSOL, la variable **Potentiel de sporulation** correspond à la quantité de spores théoriques aptes à contaminer aux prochaines pluies.

Ministère de l'Agriculture
Service Régional de la Protection des Végétaux

Allée de la Croix Rompue
518, rue St Fuscien
BP 69
80092 AMIENS
CEDEX 3
Tél : 03.22.33.55.97
Fax : 03.22.33.55.56
E-mail : srpv.draf-picardie@agriculture.gouv.fr
Notre site : www.srpv-picardie.com

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles d'AMIENS
Directeur gérant : Christophe MARTINET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°1823AD
ISSN n°07576609

Tarif Courrier 360 F
Tarif Fax 360 F
Tarif E-mail 360 F



Ces dépôts, non traités, peuvent créer un préjudice important pour l'agriculteur lui- même et pour ses voisins. Ils sont en effet le point de départ de contaminations diverses pour les futurs emblavements.

Notamment, en ce qui concerne le mildiou, la lutte est uniquement préventive. La prophylaxie consiste à réduire l'inoculum au départ, puis à ne pas l'accroître au cours de la campagne.
Pour retarder la première application de fongicide, il faut lutter contre l'infestation précoce des cultures. Les tas de déchets constituent un important réservoir de spores (capables de se propager jusqu'à 1 km).

Plusieurs solutions envisageables :

Regrouper l'ensemble des déchets et bâcher le tas est la solution la plus simple, rapide et économique à mettre en œuvre.
Pour cela, il faut :
- utiliser une bâche noire type «ensilage» en bon état,
- la maintenir au bas du tas par un bourrelet de terre qui servira de lest.

Il est possible d'envisager un tas de déchets alimenté en plusieurs fois. Dans ce cas, il suffit de laisser une ouverture avec le stage mobile (poutre) à l'opposé des vents dominants et de rouler la bâche non utilisée.

Le choix de l'implantation du tas de déchets doit être conçu pour éviter tout transport, même limité, des jus vers les points d'eau (nappe ou eau de surface) ainsi que toutes nuisances, odeurs, pullulations d'insectes pour les habitations.
Le stockage est, de plus, interdit dans les périmètres de protection des captages d'eau.

Le tas de déchets peut également être traité à la chaux vive, qui a une bonne action bactéricide et asséchante. Dans ce cas, il faut réaliser un mélange le plus homogène possible et prendre toutes les dispositions nécessaires pour respecter les consignes de sécurité.

Enfin, le défanage chimique est parfois utilisé. Il est cependant insuffisant. Il détruit le feuillage, mais la production de feuilles continue. Il doit donc être renouvelé. Cette méthode est difficile à maitrîser et peut manquer d'efficacité.

Si la gestion des tas de déchets est, vous l'aurez compris, fondamentale pour la lutte contre le mildiou, la maîtrise des repousses, est nécessaire également sources de spores.

Quelques mesures simples peuvent être prises :

- allonger les rotations
- retarder l'enfouissement des pommes de terre à la récolte pour profiter de l'action du gel
- ne pas épandre les déchets de pomme de terre sur les parcelles au printemps
- utiliser Fazor, produit anti-germinatif, en végétation.

Certains départements ou régions adoptent selon les années des arrêtés préfectoraux qui obligent les agriculteurs à détruire les déchets. Le professionnalisme et le civisme des producteurs de pomme de terre devraient pouvoir éviter l'intervention de l'administration.

Le bâchage des tas : une solution simple et efficace

